

## **Directives de DKBS liées à la gestion de crise face à la pandémie à coronavirus (COVID-19)**

### **Contexte**

Le virus circule à une vitesse difficilement contrôlable du fait de la forte mobilité et des rassemblements de la population globale. Sa spécificité est qu'il se transmet même par des personnes apparemment saines sans symptômes. L'individu ou l'institution doit de ce fait avoir une responsabilité pour soi-même, sa famille, sa communauté, le pays et l'ensemble de la population. Nos pays bien que respectant le règlement sanitaire international présentent des capacités relativement faibles dans leurs systèmes de santé qui peuvent se retrouver débordées en fonction de l'évolution. Pour toutes ces raisons, DKBS s'engage à contribuer à l'atténuation de la pandémie, notamment en faisant la promotion des mesures globales et en prenant des mesures spécifiques.

### **Mesures globales**

L'OMS et nos autorités, notamment le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) ont pris des mesures basées sur les avis des scientifiques et des experts. Nous devons leur faire confiance quelle que soit notre obédience religieuse, politique, culturelle. Ces décisions auront certes des impacts économiques, sociaux et psychologiques énormes, mais c'est un passage obligé et nos vies et celles des autres en dépendent.

### **Responsabilité de DKBS**

DKBS est une entreprise responsable qui a pour responsabilité de préserver la sécurité sanitaire et le bien-être de tout son personnel, et de ses collaborateurs.

### **Voyages**

Pendant la période de crise notifiée par l'autorité compétente, les voyages non essentiels sont limités. Pour éviter tout risque d'infection pendant un voyage, ou tout risque d'importation de maladie par des personnes asymptomatiques, il faut d'abord échanger avec les responsables institutionnels d'accueil désignés ; ensuite il faut choisir de sursoir au voyage sauf si cela semble inévitable.

## **Espaces de travail**

Les espaces de travail doivent être assainis tout en protégeant le personnel chargé de l'entretien et de l'hygiène. Nos pratiques ne devraient pas les exposer (bon usage des toilettes, des espaces à risques comme les salles d'attentes ...).

DKBS met à disposition dans ses locaux et sur les sites de projet le matériel d'hygiène suivant :

1. Liquide ou gel hydroalcoolique
2. Eau potable et savon
3. Papier de nettoyage jetable
4. Masques
5. Affiches de recommandations (OMS et/ou MSHP)
6. Affiches sur les techniques de lavage des mains

## **Accès au lieu de travail**

A l'entrée de son lieu de travail, le personnel est encouragé à utiliser fréquemment le dispositif de lavage des mains et le gel hydroalcoolique. Des dispositifs de lavage des mains à l'eau et au savon sont placés aux différentes entrées et des distributeurs de gels hydroalcooliques sont placés dans tous les bureaux et sites de projet.

## **Comportements et réunions**

Il faudra éviter de se faire des accolades et se serrer les mains. Il faut avoir le réflexe de tousser ou éternuer dans le creux du coude ou dans un mouchoir jetable (à jeter dans une poubelle fermée), et se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou utiliser du gel hydroalcoolique. Pour respecter la distance de 1 à 1.5 mètres entre personnes, DKB SOLUTIONS recommande fortement d'éviter les réunions de plus de 10 personnes et exhorte les personnes à utiliser les plateformes collaboratives (WhatsApp, Skype ou Zoom).

## **Travail à domicile**

Tout en suivant les recommandations du gouvernement, et en fonction du niveau de risque, DKBS a autorisé le travail à domicile pour certains employés. Des dispositions sont prises pour que tous les chefs de services, les directeurs et le personnel essentiel puissent assurer la continuité du fonctionnement de l'entreprise en toutes circonstances.

## **Que faire en cas de doute ?**

Toute personne manifestant les symptômes d'une grippe, d'un mal de gorge, ou d'un rhume ou ayant été en contact avec un cas avéré ou suspect est priée de rester chez elle et d'en informer la direction générale et les autorités compétentes.

En cas de fièvre persistante, de toux ou de difficultés respiratoires, il faut contacter les services compétents pour un diagnostic et une prise en charge. Dans une telle situation, vous devez éviter d'être en contact avec d'autres personnes.

## **Conseils aux communautés partenaires**

Sur les sites de travail, les chefs de projets doivent contribuer à fournir des messages précis aux familles, et aux partenaires surtout celles déconnectées du système d'information et des réseaux sociaux. Il faudra privilégier les informations issues des autorités sanitaires (MSHP, OMS). Les médias sociaux doivent aider à s'enquérir des nouvelles des proches, à apaiser la population et à échanger les informations entre membres de familles en cas de distance sociale.

## **Gestion des rumeurs et stigmatisation**

Toute communication sur le COVID-19 impliquant la responsabilité de l'institution doit se faire dans le cadre suivant : Si un membre de DKBS est appelé à parler aux médias ou à un groupe au sujet de #COVID19 au nom de l'entreprise, il est tenu de recevoir l'autorisation du Directeur Général; Si vous avez connaissance d'un cas lors d'une mission ou si vous vous retrouvez en présence de toute personne arrivant d'une famille, d'une zone touchée par le #COVID-19 ou de toute personne présentant des signes de mauvaise santé, agissez dans un esprit éthique avec respect en évitant la stigmatisation.

Fait à Abidjan le, 31 Mars 2020  
LA DIRECTION GENERALE